

*Carbide Carbon
le Président
[Signature]*

*9618 h 784 * 82*

CREATEURS EUROPEENS ASSOCIES
Société anonyme à Conseil d'administration
au capital de 76.224,51 euros
Siège social : 14 rue Laferrière
75009 PARIS
RCS PARIS B 382 709 988

Greffe du Tribunal de
Commerce de Paris
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE M R

- 1 AOUT 2005

ORDINAIRE DU 11 AVRIL 2005

N DE DEPOT *4626*

L'an deux mille cinq, et le onze avril, à 10 heures, les actionnaires de la Société se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social, sur convocation faite par le Conseil d'administration suivant lettres en date du 22 mars 2005.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Monsieur Salvatore PICCIOTTO préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

Messieurs Bernard Pierre GUIREMAND et Alain BOUAHNA, sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur BALDINI Piero est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que tous les actionnaires sont présents ou représentés.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les pouvoirs des actionnaires représentés ;
- les copies des lettres de convocation ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée ;

Puis le Président déclare que le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission des commissaires aux comptes titulaire et suppléant,
- Nomination d'un commissaire aux comptes titulaire,
- Nomination d'un commissaire aux comptes suppléant,
- Nomination d'un commissaire aux comptes à la transformation,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne lecture du rapport du Conseil d'administration, et une discussion s'engage entre les actionnaires. Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, prend acte de la démission des commissaires aux comptes titulaire et suppléant, présentée pour des motifs personnels.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence l'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire, la SAS BOUTON ET ASSOCIES sise 146 Boulevard Haussmann 75008 PARIS, représenté par son Président, qui a fait connaître par lettre séparée, son acceptation de ce mandat.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer en qualité de commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Christian BOUTON domicilié 146 Boulevard Haussmann 75008 PARIS, qui a fait connaître par lettre séparée, son acceptation de ce mandat.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Compte tenu du projet de transformation de la société en société par actions simplifiée, l'Assemblée Générale nomme la SAS BOUTON ET ASSOCIES, en qualité de Commissaire à la transformation.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

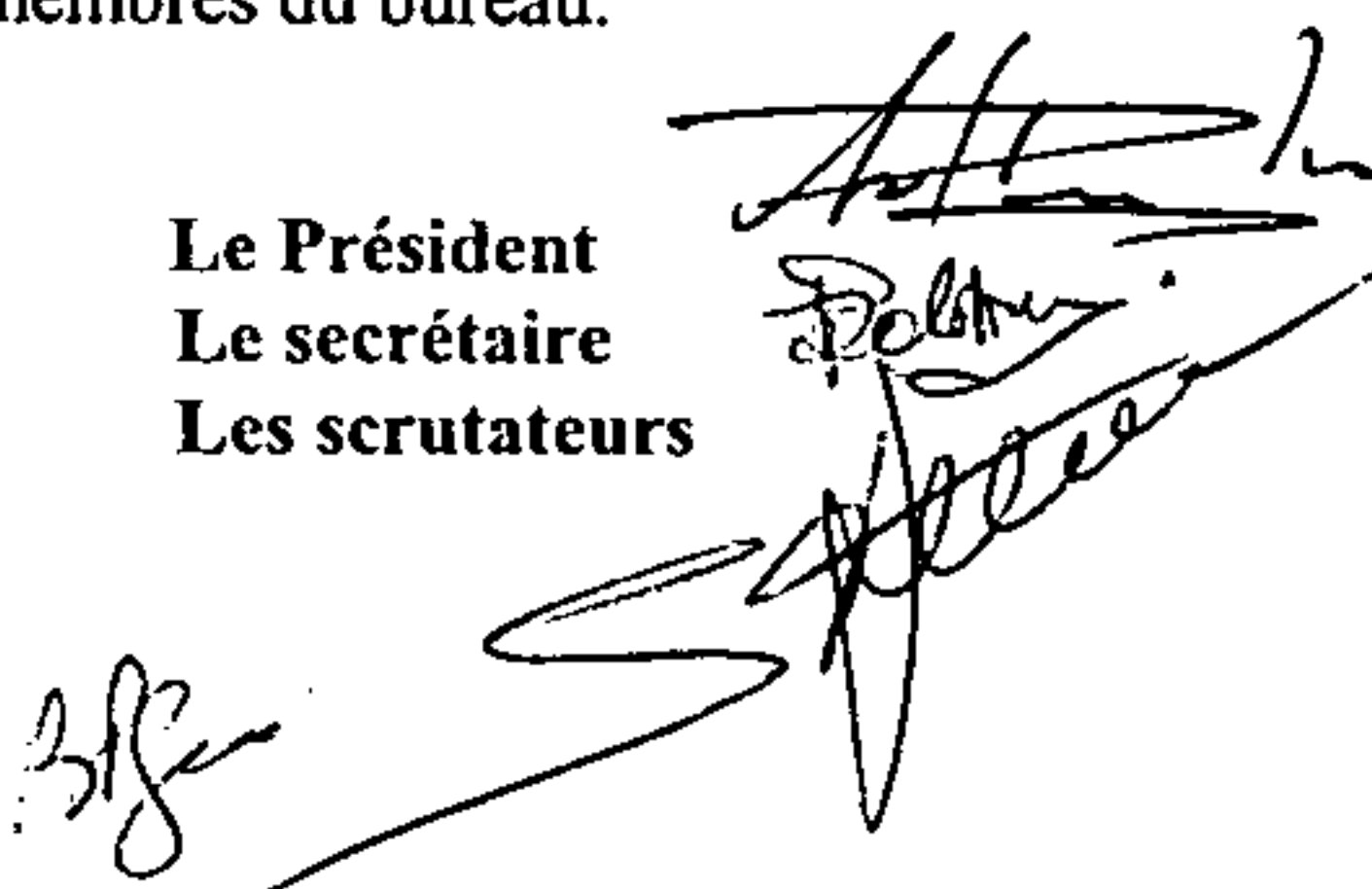
Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un exemplaire des présentes pour les régulariser conformément à la Loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Le secrétaire
Les scrutateurs

The block contains three handwritten signatures. The top signature is for the President, the middle one for the Secretary, and the bottom one for the Scrutineers. The signatures are written in black ink and are somewhat stylized.